



www.mairie-came.fr

Journal
d'informations
communales

NOVEMBRE
2014

Lou Couralin

N°37

L o C o r a l i n

le Mot d'Humeur

Le 26 octobre vous avez tous fait comme moi : à trois heures du matin vous avez avancé vos montres et pendules d'une heure. Mais au fait, savez-vous qui est l'inventeur du changement d'heure ? Cette idée fut suggérée en avril 1784 à l'Etat français par Benjamin Franklin le génial diplomate américain, ambassadeur, mais aussi philosophe, journaliste et savant. On le dit même inventeur du paratonnerre, vous vous rendez-compte ? En 1783 il résidait en France pour y préparer le traité de Paix qui devait garantir l'indépendance des Etats-Unis. Il fut réveillé un matin par une lumière forte "... qui semblait venir de douze lampes ... ". Se frottant les yeux, il se rendit compte que c'était la lumière du soleil qui inondait sa chambre. Son domestique avait tout simplement oublié de fermer les contrevents. Il écrivit alors une longue lettre argumentée et quantifiée à l'Etat français pour lui faire part des substantielles économies de bougies et de chandelles qu'il ferait en utilisant la lumière du soleil... dès que celui-ci se lèverait. Et voilà comment une idée âgée de 230 ans, ressuscitée en 1975 après le premier crash pétrolier, nous fait lever deux nuits par an, à trois heures du matin pour avancer ou retarder nos pendules d'une heure.

Cordialement. YB

■ Sommaire

Edito	Page 1
Au Conseil Municipal	Page 2/3
État civil / Divers	Page 4
Lous Hardits / Le Comité des Fêtes	Page 5
Les écoles	Page 6/7
Faisons connaissance avec	Page 8

Rédaction

La Commission culturelle

Impression

Imprimerie des 3 Vallées - Bardos

Lou Couralin

Tél. 05 59 56 02 75

email : loucouralin@orange.fr

Rendez-vous jeudi 20 Novembre...

Nous vous l'annonçons précédemment dans les colonnes du Couralin, la première réunion publique de notre mandat aura lieu à la salle des fêtes le Jeudi 20 Novembre à 20h00.

Cette réunion sera l'occasion pour nous de vous dresser en toute transparence un premier bilan à l'issue du premier semestre de notre mandat.

Nous ferons le point sur nos engagements, nos réflexions, ainsi que sur nos interrogations. Nous vous présenterons notre méthode de travail, nos premières actions menées, ainsi que les partenariats créés pour concrétiser nos projets.

Nous souhaitons aussi que ce rendez-vous, vous permette de venir échanger avec nous, ainsi que de nous faire part de vos idées pour notre commune.

Cette réunion se veut simple et chaleureuse, nous vous attendons nombreux.

A l'issue de la soirée nous continuerons à échanger autour d'un verre.



Le Conseil Municipal.

■ Au Conseil Municipal

EXTRAITS DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze, le 1^{er} juillet à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence M. Bernard MONTERO, maire.

Présents: Mesdames et Messieurs MONTERO, DUHALDE, BERLAN, POMMIES, LAFITTE, ESPEL, LAFAURIE, SERRES-COUSINE, BOISSELIER, ARETTE-HOURQUET, PETRISSANS, MARQUINE, LAGOURGUE, COYOS, LAPOUBLE.

Secrétaire: Karine LAGOURGUE.

■ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 3 JUIN 2014

Après 2 rectificatifs sur le compte rendu : 1875 € pour l'ensemble des poteaux de rugby et une précision sur les rythmes scolaires concernant l'école publique, le compte rendu est approuvé à l'unanimité. RENOUVELLEMENT BAIL BOULANGERIE

Par ailleurs, Mr

Le Maire indique que Mr MARTY s'engage à verser à la mairie, via le trésor public, la somme de 600 € tous les lundis.

Le conseil municipal délibère et approuve cette démarche à la majorité dont 3 abstentions.

■ PROJET CONVENTION GRDF

Le projet Compteurs Communicants Gaz de GrDF a un objectif double. Il s'agit :

- d'améliorer la qualité de la facturation et la satisfaction des clients par une facturation systématique sur index réel et
- de développer la maîtrise de l'énergie par la mise à disposition plus fréquente de données de consommation.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

• **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention cadre avec GrDF pour l'installation et l'hébergement d'équipements de télérelève en hauteur et compléter le moment venu les annexes.

■ RENTRÉE SCOLAIRE 2014/2015 : GARDERIE

M. POMMIES nous explique la situation de l'école publique pour la rentrée scolaire 2014/2015:

- TAP (temps d'activités péri-scolaires) mis en place
- surcoût pour l'embauche de la directrice des TAP 3000 € annuel environ
- augmentation des heures de ménage...

Une demande pour mettre la garderie payante le matin ou pas.

A l'unanimité la garderie du matin de l'école publique reste gratuite.

■ VOIRIE COMMUNALE

3 accès de notre commune nous préoccupe, principalement:

La route du pétrole : 1700 m, Chemin Sarrot : 700 m et secteur Bourdalès/graside : 360 m.

M. ARETTE-HOURQUET nous expose et nous explique quel matériau est le mieux pour nos routes, tout en respectant l'environnement. Des devis vont être demandés. Il faudra également dans notre budget, prendre en compte l'élagage.

■ INSTALLATIONS SPORTIVES

Une demande de conformité pour les poteaux de basket et de hand de l'école publique a été faite, en attente d'une réponse.

Approbation de l'achat de poteaux de rugby pour un montant de 1760€50 non installés et des protections des poteaux pour un montant de 577€50 les 4.

■ APPARTEMENTS PRESBYTÈRE

Madame BELENGUER vient de quitter son logement. M. le maire demande l'accord de faire rentrer une nouvelle locataire à partir du 1^{er} juillet 2014 et pour un loyer de 277 €/mois. Demande accordée à l'unanimité.

Depuis du 15 juin 2014, le 2^{ème} appartement est loué, pour un loyer de 434€/ mois.

■ REMPLACEMENT AUDREY ET ISABELLE (secrétaires de mairie)

Remplacement Audrey
Isabelle s'est proposée pour remplacer Audrey pendant toute la durée de son congé maternité en adaptant et augmentant ses horaires de travail.

Le Conseil Municipal qui salue l'effort consenti par Isabelle, à l'unanimité, donne son accord.

Nouveaux horaires : 8H/12H et 13H30/17H30 tous les jours de la semaine, mercredi inclus.

Remplacement Isabelle

Isabelle sera en congés les 2 dernières semaines d'août et la 1^{ère} semaine de septembre. Une demande de devis a été faite au centre de gestion, au service remplacement, pour 6H/jour, 4 jours par semaine. Le cout s'élève à 1217,33€ les 2 semaines d'août et 648,66€ la semaine de septembre.

Mr le Maire indique qu'il a reçu un CV de Madame RENARD Myriam, qui propose ses services. Le Conseil Municipal décide de prendre Mme RENARD Myriam en CDD le temps des congés d'Isabelle et autorise Mr le Maire à signer le contrat de travail.

■ MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT ADOUR URSUIA

Monsieur le Maire informe que les communes de MENDIONDE et d'ARANCOU ont transféré la compétence de l'assainissement collectif au syndicat Adour-Ursuia par délibération du 10 décembre 2011 (Mendionde) et du 23 décembre 2013 (Arancou).

Ces décisions entraînent le transfert complet de la compétence et la mise à disposition à titre gratuit des biens, équipements et services publics nécessaires à son exercice ainsi que l'ensemble des droits et obligations qui lui sont attachés, en application de l'article L.5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Ont été transférés les immobilisations affectées à l'exercice de la compétence assainissement, leurs amortissements, les emprunts souscrits ainsi que les subventions d'équipement perçues.

Il convient de valider ces transferts par une modification de l'article 2° des statuts du syndicat en ajoutant ces deux communes à la liste déjà mentionnée dans les statuts.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

• **ACCEPTE** la modification des statuts du syndicat d'Assainissement Adour-Ursuia en ajoutant Mendionde et d'Arancou à la liste des communes ayant transféré la compétence de l'assainissement collectif au syndicat.

QUESTIONS DIVERSES

1) Une convention pour un échange de matériels doit être établie entre Mr MONTERO, Maire de la Commune, et Madame BEHOTEGUY, Présidente de la Communauté de Communes afin de sécuriser les échanges de tractopelle par exemple.

2) ZAC de Came : Etude sur le coût de l'aménagement de la ZAC. Coût estimé environ à 4 millions d'euros pour la station d'épuration.

3) Prochainement, aura lieu, une réunion avec le préfet, pour une information sur le projet de regroupement des collectivités.

4) Madame ESPAGNAC sénatrice, souhaite posséder les coordonnées des élus de Came, afin d'être leur voix au Sénat. Demande accordée.

5) Achat d'un vidéoprojecteur pour un montant de 291€20 pour les réunions de mairie.

6) Les agents techniques, en tant qu'utilisateurs de produits phytosanitaires, ont suivi un stage Certiphyto. Ils ont obtenu le diplôme.

Plusieurs points les ont interpellés durant cette formation :

*Mise aux normes de la cuve

*Nécessité pour la commune de se munir d'une armoire phyto et d'un pulvérisateur aux normes

*Respect des nouvelles restrictions d'usage des désherbants, notamment à proximité des écoles et des points d'eau.

Le conseil prend acte de ces recommandations et réfléchit avec les agents techniques à une adaptation des pratiques.

Le tracteur communal vieillissant (8000h), une réflexion est menée pour l'avenir.

7) École publique

Les marches du pré fabriqué devront être modifiées afin de respecter les normes actuelles.

Devant les nombreux retards intempestifs constatés lors de l'arrivée des enfants à l'école, il a été décidé, lors du dernier conseil d'école, de fermer le portail à 9h.

L'abonnement téléphonique de l'école passe en dégroupage total pour 43€/mois soit 515€ par an et permettra des économies.

8) 69 propositions ont été faites pour l'appel d'offre concernant la cantine. Coût de tous les dossiers environ 170 000€.

9) M. ESPEL nous a présenté un document de réflexion concernant l'amélioration de l'environnement du stade et de la salle des sports. Ce projet prévoit la création d'aires de jeu, de terrains de pétanque. Le parking serait réaménagé et agrandi et de nombreux arbres et arbustes plantés. L'objectif est de rendre ce lieu attractif et agréable pour tous les Camots. L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève la séance à 23h15.

EXTRAITS DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze, le 09 Septembre à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence M. Bernard MONTERO, maire.

Présents: Mesdames et Messieurs MONTERO, DUHALDE, BERLAN, POMMIES, LAFITTE, ESPEL, SERRES-COUSINE, BOISSELIER, ARETTE-HOURQUET, PETRISSANS, MARQUINE, LAGOURGUE, COYOS, LAPOUBLE.

Excusé : Monsieur LFAURIE **Secrétaire :** Vincent POMMIES

■ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 1^{ER} JUILLET 2014

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

■ RENOUVELLEMENT BAIL BOULANGERIE

Le conseil municipal s'est réuni pour une réunion de travail en présence de Mme Marty et de M. FRANZACK (Trésorerie Anglet) pour une réunion de travail le Mercredi 3 Septembre.

Après avoir consulté la comptabilité de la boulangerie démontrant une amélioration du chiffre d'affaire, ayant constaté que Mme Marty a tenu ses engagements financiers sur ces derniers mois, le conseil municipal,

• **DÉCIDE** de prolonger le bail commercial dérogatoire d'une durée de 09 mois, avec toutefois un contrôle mensuel de la comptabilité, et hebdomadaire auprès de Mr FRANZACK.

CONVENTION TRACTOPELLE

M. le Maire explique qu'une convention d'utilisation du tractopelle de la communauté de communes, doit être signée entre la mairie et la communauté de communes. En effet, la mairie prend en charge l'entretien des abords de la déchetterie, en échange de quoi la communauté de communes prête le tractopelle en cas de besoins.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

• **AUTORISE** M. le Maire à signer cette convention.

■ VALIDATION PROJET ÉDUCATIF ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES TAP

Le projet éducatif ainsi que le règlement intérieur des Temps d'Activités Périscolaires a été transmis au préalable par courriel aux conseillers afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

M. POMMIES précise que la rentrée s'est bien passée, que les enfants ont accès à des activités, diverses et équilibrées, répondant bien aux demandes du projet éducatif : Activités manuelles, sports basques, relaxation, cirque, conseil municipal des jeunes, fitness.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

• **VALIDE** le projet éducatif ainsi que le règlement intérieur des TAP.

■ REVERSEMENT TCCFE

Il est rappelé que la loi de finances rectificative pour 2014 qui comporte des dispositions relatives à la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (TCCFE), a été adoptée définitivement par l'assemblée nationale le 24 juillet dernier et a été publiée au JO du 9 août 2014 (loi n° 2104-891).

Ce texte a apporté des modifications à la rédaction antérieure de l'article L.5212-24 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule désormais dans son dernier alinéa que :

"Le syndicat intercommunal... peut reverser à une commune... une fraction de la taxe perçue sur son territoire, par délibérations concordantes du syndicat et de la commune, prises dans les conditions prévues au premier alinéa du I de l'article 1639 A bis du code général des impôts", c'est à dire avant le 1^{er} octobre de l'année pour l'année suivante, puis notifiée ensuite au comptable dans les 15 jours suivant cette date limite d'adoption.

Le Comité Syndical du SDEPA, ayant délibéré le 14 octobre 2011 en faveur du reversement de 70% du produit de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité aux communes de moins de 2000 habitants du département, il convient que la commune de Came délibère à son tour pour accepter ce reversement, conformément aux textes précités et afin de continuer à percevoir ce produit en 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

• **DÉCIDE** d'émettre un avis favorable au reversement par le SDEPA à la commune de Came, de 70% du produit total de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité collectée par le syndicat sur la commune.

- de notifier cette délibération au comptable public dans les 15 jours suivant la date limite d'adoption.

■ CRÉATION POSTE ANIMATEUR TAP

M. le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi permanent à temps non complet d'Adjoint d'Animation de 2^{ème} classe pour assurer l'animation des Temps d'Activités Périscolaires.

La durée hebdomadaire moyenne de travail serait fixée à 4 heures.

Les contrats de travail sont conclus pour une durée déterminée de 11 mois, correspondant à la période scolaire.

L'emploi pourrait être doté de la rémunération afférente au 1^{er} échelon de l'échelle 3 de rémunération de la fonction publique soit actuellement l'indice brut 330 de la fonction publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

• **DÉCIDE** - la création à compter du 8 septembre 2014 d'un emploi permanent à temps non complet d'Adjoint d'Animation de 2^{ème} classe .

• **AUTORISE** le Maire à signer le contrat de travail

• **PRÉCISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

■ ACHAT TERRAIN JUNCA

M. le Maire informe l'assemblée de l'opportunité pour la commune d'acquérir le terrain situé au lieu dit Junca, parcelle C 128, d'une superficie de 8000 m² pour un montant de 165000 Euros.

Le conseil municipal, considérant l'intérêt que représente ce terrain, de par son emplacement,

• **DÉCIDE** de se porter acquéreur de cette parcelle,

• **ENVISAGE** la possibilité d'un financement par l'EPFL pour son acquisition

QUESTIONS DIVERSES

- **Commission des impôts :** Les impôts demandent qu'une personne titulaire supplémentaire soit désignée dans la commission des impôts. Le conseil municipal décide de nommer M. PETRISSANS Denis comme titulaire et Madame CURTISS Renée comme suppléante à cette commission.

- **SDEPA :** Mr le maire expose au conseil municipal que le SDEPA peut prendre en charge 80% du montant de l'extension électrique demandée par Mr PETRISSANS Alain pour la création d'un atelier de gavage, selon l'article 332 -8 du code de l'urbanisme. Le conseil municipal décide à l'unanimité de l'application de cet article.

- **Changement Cumulus :** Mr le maire informe l'assemblée que le cumulus de la mairie a été changé, et que celui de la salle de sport devra l'être car il fuit.

- **Changement imprimante :** Mr le Maire informe l'assemblée que l'imprimante, photocopieur de la mairie doit être remplacé. Plusieurs devis ont été demandés.

- **Restaurant Scolaire :** Un appel d'offre pour les lots plomberie et électricité doit être reconduit, les artisans n'ayant pas répondu dans la totalité du premier appel d'offre.

- **Projet jardin aquatique :** La Communauté de Communes souhaite la création d'un jardin à thème dans chaque commune. Pour Came la création d'un jardin aquatique est envisagée. La création d'un groupe de travail sur ce thème est décidée.

- **Local stockage matériel salle de sport :** M. le Maire explique la nécessité de créer un local attenant à la salle de sport pour y stocker le matériel entreposé jusqu'alors dans la chaufferie. Les employés municipaux pourront se charger de la fabrication de ce local.

- **Commission Culturelle :** Deux dossiers lui sont confiés : La Co-organisation du marché de Noël avec la boulangerie, ainsi que l'organisation d'un spectacle à Came destiné aux enfants des écoles, financé par la commune, dans le cadre des journées des marionnettes organisées en pays de Bidache du 21 au 26 Octobre.

- **Commission Voirie :** Les travaux prévus du chemin du pétrole ont été effectués, avec 200 mètres supplémentaires de voirie réalisés par rapport au tonnage. M. DUHALDE expose qu'un accident a eu lieu le lundi précédent au croisement des cinq cantons. Il est nécessaire d'y ralentir la circulation. Cette demande sera prise en compte dans la réflexion globale que mène la commission voirie sur la circulation dans l'ensemble du village.

L'ordre du jour étant épuisé,
Monsieur le Maire lève la séance à 23h28.

■ Informations Locales

Les 65 ans

Le quotidien Le Parisien titrait récemment : "Le Bonheur, c'est à 65 ans !". A 20 ans leur moral est à peu près bon, à 45 ans il est dans les chaussettes, à 65 ans enfin, les Français sont heureux ! C'est la "courbe du bonheur" établie, pour la première fois, sur la base d'une étude de l'Insee.

Portés par cette connaissance les 65 ans camots ont fêté dernièrement cette félicité dans une ambiance conviviale à l'Auberge du Moulin à Vent de Béhus. Leurs compagnes et compagnons y étaient bien évidemment invités.



Marché de Noël

"La mie de la boulangerie" organise son second marché de Noël le Dimanche 14 Décembre. Toute la journée, présence de nombreux exposants, ainsi que de multiples animations pour les enfants l'après-midi : Manèges, maquillage, concours de dessins... et bien sûr arrivée du père Noël.

Le midi, l'apéritif vous est offert, et vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place (sandwiches).

P.S. Appel aux bonnes volontés : Si vous souhaitez donner un coup de main au marché de Noël, vous êtes les bienvenus ! Adressez vous directement auprès de Mme Marty à la boulangerie.

TELETHON 2014 : 5 et 6 décembre

Comme chaque année, toutes les communes du canton participent activement à l'élaboration du programme du téléthon. D'année en année, les bénéfices récoltés permettent de faire avancer les recherches. Grâce à votre implication la recherche avance à grand pas.

L'an dernier le canton de Bidache a reversé au Téléthon 9 308.00 € dont 1 571.00 € récoltés à Came.

Voici le programme du téléthon pour Came :

Samedi 6 décembre :

- 9 h : départ d'une randonnée jusqu'à Bergouey. Possibilité de retour avec les Motards du Pays de Bidache.
- 19 h : concert à l'Eglise avec "l'ensemble de cuivres des Jeunes Villenevois" et Lous Cantayres.
- 20h30 : apéritif, grillades (8€) et bal avec Numéro Uno

Durant le mois de novembre, les enfants des Écoles vendront des étiquettes (1€), qu'ils pourront venir coller, sur une fresque, le samedi soir à partir de 20h30.

Petit rappel : tous les dons en chèques, génèrent automatiquement un reçu fiscal pour les impôts. Pour les dons en espèces, la personne qui le demande, peut obtenir, sur place, un reçu.

Vous recevrez par la poste, le programme détaillé de tout le canton. Merci à tous pour votre participation physique et/ou financière.

Dernière minute

Nous avons le plaisir d'apprendre que le court métrage "Trois petites notes de musique" réalisé par Alain Touzaa a obtenu le prix du public au festival du film vidéo amateur de Salies de Béarn. Le film retraçant la venue d'un chanteur, Bruno Sallaberry, dans les maisons de retraite a ému le public présent dans la salle.

■ Informations communales

RECENSEMENT MILITAIRE 4^{ème} PÉRIODE 2014 (Rappel)

Les jeunes nés en octobre, novembre et décembre 1998 doivent venir se faire recenser à la mairie.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES (Rappel)

Les inscriptions sur les listes électorales seront reçues au secrétariat de la mairie du 1^{er} septembre 2014 au 31 décembre 2014.

Sont concernés :

- Les jeunes âgés de 18 ans,
- Les nouvelles personnes domiciliées dans la Commune,
- Tout habitant payant les impôts fonciers ou la taxe d'habitation.

■ État Civil

Naissances

Le 23 août 2014 est né à Bayonne, Luis PARABIS, fils de Thierry et Audrey PARABIS, domiciliés Lotissement St Joseph.

Le 7 octobre 2014 est née à Bayonne, Justine MONGUILLOT, fille de Nicolas MONGUILLOT et d'Aline RADOWICK, domiciliés Maison Mirassou.

Le 21 octobre 2014 est né à Bayonne, Matys PIERRET, fils de Marc et Mayalen PIERRET, domiciliés Maison Larquère.

Félicitations aux heureux parents.

Mariage

Le 2 août 2014, BUTON Laurent et LEGRAND Laurence, domiciliés Maison Couday, se sont unis par le mariage.

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur et toutes nos félicitations.

Décès

Le 13 octobre 2014, est décédée à Bayonne, Marie Suzanne DUBLANC épouse BOURDALÈS, domiciliée Maison Légnès.

Nous adressons à cette famille nos très sincères condoléances.

Remerciements

Très touchés par les marques de sympathie et d'affection qui leur ont été communiquées lors du décès de Suzon de Légnès, Louis Bourdalès et toute sa famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine dans cette douloureuse épreuve.

■ Informations diverses

• CATM

La commémoration du 11 novembre aura lieu à GUICHE avec une messe à 10h30.

Comme d'habitude nous vous attendons nombreux aux monuments aux morts pour célébrer les défunts.

Le 5 décembre, journée des anciens combattants, une messe sera célébrée à SAMES à 10h30, suivie d'un dépôt de gerbes aux monuments aux morts.

• Annuaire

Un annuaire type "pages jaunes" répertoriant les différents artisans et professions du village est en cours de réalisation. Ce document permettra aux camots et futurs camots de connaître les ressources du village et de dynamiser l'activité économique locale. Pour les personnes qui souhaiteraient y figurer, contactez avant le 20 novembre 2014 : JF Espel : 06.89.22.75.03 / Karine Lagourgue : 06.88.71.92.62

Ou par mail : loucouralin@orange.fr

Mieux se connaître; voila l'objectif de ce document.

• AIMA

La braderie de l'année aura lieu au "Coin du Trocoeur", à Bardos, le Samedi 29 Novembre de 10 heures à 17 heures.

En plus des objets habituel (vêtements, chaussures, bibelots, vaisselle, matériel de puériculture,...), la période sera propice à proposer des jouets !

■ Batterie Fanfare Lous Hardits

LOUS HARDITS

La saison reprend pour la Batterie Fanfare LOUS HARDITS. Vous aurez l'occasion de nous retrouver lors des différentes Cérémonies officielles tels que les 11 Novembre, 8 Mai et pour d'autres animations locales.

SPECTACLE MUSICAL

La 4^{ème} édition de notre spectacle annuel se déroulera le **SAMEDI 28 MARS 2015**. Au programme : sketches, danses, chants, bonne humeur et bien-sûr... de la musique.

Le lendemain, la traditionnelle vente de gâteaux, et à l'issue de la messe l'apéritif suivi du tirage de la bourriche.

Pour parfaire à ce spectacle musical, nous pouvons compter sur la participation des Cantayres qui nous font le plaisir de se joindre à nous depuis plusieurs années.

Et bien d'autres surprises seront à l'honneur.

La réussite de ce spectacle ne pourrait se faire sans l'aide de tous les bénévoles qui s'investissent dans les répétitions des danses, sketches, costumes, sonorisations etc...

Nous les remercions de nous apporter leur contribution. Si votre enfant est intéressé par une activité (danses, sketches) vous pouvez dès à présent l'inscrire :

Jean-Marc LARD : 06 07 21 08 46

Aurélié HOUEYE 05 59 56 40 09 ou

aureliehoueye@hotmail.fr

André GESTAS 06 12 53 55 23 ou andregestas@wanadoo.fr

CONCERT SAINTE CÉCILE

Le 29 Novembre prochain, une messe sera célébrée pour la Ste CECILE (*fête des musiciens*) en l'Eglise de CAME à 19h. Une occasion encore, de mettre à l'honneur les 80 ans de la Batterie Fanfare LOUS HARDITS. Elle sera animée par plusieurs Batteries Fanfares de L'Union Basque. A l'issue il y aura un petit concert. Vous êtes les bienvenues.

FORMATION

En ce qui concerne la formation, nous reprenons les cours d'instrument en collaboration avec l'École de Musique du Pays de Bidache. Ce partenariat apporte la possibilité aux élèves de mettre en pratique la théorie au sein de notre orchestre.

CONCOURS

Tous les ans, nous participons au concours départemental de Batterie Fanfares organisé par l'Union Basque (*Fédération Sportive et Culturelle de France*). Pour la session 2015, il se tiendra à HASPARREN courant le mois d'Avril. (Nous vous confirmerons la date exacte dans le prochain numéro)



■ Le Comité des Fêtes

C'est lors d'une réunion, qui a eu lieu le samedi 27 septembre 2014, que le Comité des Fêtes de Came s'est réuni pour faire le bilan des fêtes, qui se sont déroulées du 22 au 25 août 2014 :

- Tout a commencé avec le traditionnel repas d'ouverture, animé par la sono "IMPULSION". La forte fréquentation des camots et des villageois voisins, a donné le ton pour le reste de la soirée.

- C'est sous un beau soleil que la journée du samedi a commencé. Pendant que les plus grands se sont essayés à la pétanque, les plus petits se sont transformés en pirates afin de trouver le trésor caché autour de la salle de sport ; le Comité des Fêtes remercie tout le monde et félicite tous les vainqueurs !

Midi est arrivé, un repas au grand air est servi suivi d'un match de rugby féminin. Nous remercions les équipes de l'A.S. Bayonne et de Salies de Béarn pour avoir fait le déplacement.

La journée s'achève dans la fraîcheur, avec un bal animé par l'orchestre les Z'anonymes, sur la place du village.

- Tout juste fini de débarrasser que le clocher de l'église se met à retentir : c'est l'heure de la messe animé par la Batterie Fanfare "Lous Hardits", et le Comité des Fêtes n'y échappe pas !

Le soleil toujours au rendez-vous, le traditionnel apéritif du dimanche a été servi dans la joie, la bonne humeur et toujours animé par la Batterie Fanfare "Lous Hardits".

18h est arrivé, les voix du groupe Gogotik ont commencé à chanter au sein de l'église, au plus grand bonheur du public qui a été très nombreux. Par la suite se sont des cris de rire et des applaudissements qui se sont fait entendre dans la salle des fêtes, grâce aux comiques "La brigade du pire aux accents gascons".

La nuit est tombée, l'heure d'enfiler poncho, sombrero et maracas, c'est sous les couleurs du Mexique que la soirée a débuté : les villageois ont pu déguster les fameux fajitas avant de suivre la Batterie Fanfare "Lous Hardits" jusqu'au mythique Feu d'Artifice musical. Les plus fêtards ont terminé la soirée avec la sono "Star Night".

- Fatigués mais toujours aussi présents, c'est en rouge et noir, couleurs de Came, que les festayres ont débuté cette dernière journée de fêtes. Les plus petits ont assisté aux jeux du clown Oscar pendant que les plus grands se sont retrouvés autour d'un verre. Le repas a été servi dans la salle des fêtes et les plus vaillants ont par la suite participé au concours de quilles et aux jeux gonflables.

Et c'est sous les musiques entraînantes de la sono "IMPULSION" que se sont terminés les 4 jours de fêtes... Le lit a été fortement apprécié !!! Le soleil toujours présent, la joie et la bonne humeur toujours au rendez-vous, ces 4 jours de festivités se sont bien déroulés. Le succès a été au rendez-vous notamment pour les repas du vendredi soir et du lundi midi mais également pour les fajitas qui ont été proposées lors de la soirée mexicaine, le dimanche soir.

Afin de plaire au plus grand nombre de personne nous proposons un programme divers et variés, en espérant que celui-ci a su plaire aussi bien aux petits que aux grands. Nous remercions tous les festayres d'être venu aussi nombreux pour cette édition 2014, et d'avoir partager ces 4 jours de fêtes avec le Comité des Fêtes.

Déjà deux mois que les fêtes se sont terminées, mais on entend toujours la musique, les rires et les chants retentir sur la place du village...

Et c'est pour notre plus grand bonheur car nous vous attendons le **SAMEDI 15 NOVEMBRE 2014** à la salles des fêtes à 19h30 pour les refêtes, car nous n'en avons jamais assez !

Vous pourrez apprécier le méchoui :

- **Adultes** : garbure / mouton à la plancha-haricots blanc / fromage / dessert / café / digestif et vin compris pour 14€

- **Enfants** : steak haché-haricots blancs / fromage / dessert pour 5€

A l'occasion du match de rugby France - Australie, ce dernier sera retransmis sur grand écran.

La soirée sera ensuite animée par la sono "IMPULSION" alors réservez votre samedi soir car nous vous attendons très nombreux !

A l'issue de la commémoration de l'Armistice du dimanche 16 novembre 2014, un apéritif sera offert au villageois par le Comité des Fêtes sur la place du village.



■ Les Écoles

ÉCOLE PUBLIQUE

Cross de Bidache

C'est par un bel après midi estival que les élèves de CM ont participé au traditionnel cross du collège le vendredi 17 octobre. Une très belle course de tous les élèves qui ont bouclé à une rythme soutenu le parcours de 900 m dans le parc du chateau.



Félicitations à tous !

Spectacle de marionnettes

Le lundi 13 octobre, les élèves de l'école ont pu assister à un spectacle de marionnettes mis en scène par la troupe AZIKA.

Cette pièce inspirée par un conte de Pierre Gripari (*Contes de la rue Broca*) possédait tous les ingrédients du théâtre de marionnettes avec bien entendu la méchante sorcière qui se cacahit dans un placard à balai....

Merci à la commission culturelle pour cette belle initiative d'amener ce type de spectacle en milieu rural, à la grande joie des enfants.

La journée internationale de la paix

Jeudi 18 septembre, nous avons choisi le cèdre qui est en face de la mairie ; et Mr Le maire a planté le piquet sur lequel on avait accroché une pancarte "arbre de la paix". Nous avons donné un coup de marteau sur le piquet chacun à notre tour pour montrer que nous sommes les messagers de la paix.

On a choisi un autre arbre pour mettre des messages de la paix, et on a fait retentir la



clochette de la paix de la classe comme la cloche de la paix à New York.

Dimanche 21 septembre, c'était la journée internationale de la paix. Nous avons fait une minute de silence pour réfléchir à la guerre et à la paix.

Certains enfants l'ont faite en face de la mairie à côté de l'arbre de la paix au timent

tement de la clochette. Ensuite ils ont partagé un petit casse-croûte. Un journaliste du SUD OUEST a fait un article sur ce moment.

D'autres enfants l'ont faite chez eux ou en promenade.

La maîtresse était ravie que les élèves s'intéressent autant à ce projet.

A la découverte de la clarinette

En juillet dernier, un professeur de l'école de musique était venu présenter la clarinette aux élèves de l'école.

Il nous avait fait une petite représentation, en compagnie de deux enfants de l'école qui apprenaient avec lui.

Un beau moment de partage et de découverte... et peut être de déclaration de vocation...



La semaine de la paix à l'école

La semaine du 22 au 29 septembre, on pouvait faire des activités pour la paix pendant la récréation du matin.

Lundi : on a fait des symboles de la paix en coloriage ou en dessin, ou des colombes en bricolage. Mardi :

Bénédicte, l'intervenante de musique, nous a joué à tous une chanson de Youssouf Dour à la guitare (*la ronde des écoliers*) et nous a appris le refrain que nous avons repris tous en cœur dans la cour de récréation. Mercredi : nous avons fait un foot de la paix avec des équipes formées d'enfants de toutes les classes. Jeudi : on a fait des symboles de la paix avec les mains, et des lettres avec tout le corps, et aussi un symbole avec plusieurs enfants. On aussi écrit le mot PAIX avec le corps. Vendredi : on a fait un match de basket de la paix, comme le foot. Samedi : on s'est fait passer la flamme de la paix et on pouvait dire un mot de la paix avec, on a réfléchi à la paix. A la fin, quand toutes les bougies ont été allumées, on a rechanté le refrain de la chanson "la ronde des écoliers", car notre ronde d'enfants ressemblait à une ronde des écoliers, et on avait fait une ronde des bougies de la paix. On a passé une très bonne semaine et on est tous devenus "des messagers de la paix".

La journée des pommes

Vendredi 17 octobre, nous avons été ramasser des pommes à Saint Etienne d'Orthe au verger des pommes Darmandieu. On nous a expliqué comment pousser les pommiers et les kiwis.

Pour ne pas que les chevreuils grattent leurs cornes à l'écorce des arbres, ils mettent du plastique autour du tronc. Pour faire tenir le tronc de l'arbre à kiwi (actinidia), ils mettent des bambous appelés des tuteurs.

On a découvert et dégusté les différentes variétés de pommes : Gala, RubINETTE, Granny, Fuji.

Elles étaient délicieuses.

On a chanté une petite chansonnette sur la pomme avec une dame qui nous a fait goûter les pommes.

On a aussi pique-niqué et on a joué au parc de jeux. On s'est bien amusés à faire de la tyrolienne, de la balançoire, du tourniquet et à escalader la toile d'araignée en forme de tour Eiffel.



• Vente de gâteaux :

LE DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2014 à partir de 8H30, L'association des parents d'élèves vous propose une vente de gâteaux devant le foyer, confectionnés avec attention par les familles des élèves. *Nous vous y attendons nombreux !*

Le 19 septembre dernier a eu lieu l'élection du nouveau bureau de l'association des parents d'élèves de l'école publique et le bilan comptable de l'année écoulée.

• Voici le nouveau bureau élu :

Laurence Sallaberry cède sa place de présidente à Claude Dachary de Bergouey, accompagné de Sophie Ruiz, vice-présidente. Séverine Tichoux, secrétaire, Jisca Laurenceau et Fabienne Pommies, vices-secrétaires, Fanny Vigneau, trésorière, Delphine Salles et Mayalen Saubot, Vices-Trésorières.

Ce fut également l'occasion de programmer les manifestations de l'année qui permettent de financer les sorties scolaires des enfants.

• A noter dans les agendas :

Dimanche 16 Novembre 2014 : Vente de gâteaux à partir de 9H

Samedi 17 Janvier 2014 : Loto Bingo

Samedi 7 Février : NOUVEAU ! L'APE relance le carnaval....

Dimanche 10 Mai : Vente de Gâteaux - Tirage de la bourriche -Apéritif offert par l'APE

Dimanche 24 Mai : 21^{ème} Vide-Grenier



Solidarité Muciviscidose

Vendredi 26 septembre, en soutien aux Virades de l'Espoir (*mobilisation nationale contre la Mucoviscidose*), les élèves des écoles privées de Came, Bardos et Labastide très motivés, cette année encore, ont donné de leur souffle, de leur énergie au profit des enfants atteints de cette maladie, en participant à des ateliers : pelote, football, basket-ball, rugby, krav-maga, de plus, ils ont fait un don qui sera remis à l'association.

A leurs côtés des adultes tout aussi sensibilisés sont intervenus "bénévolement" pour cette noble cause, un grand merci à Mme Etcheto, présidente du football club de Bidache, Mr Sallaberry, éducateur de basket-ball, Mr Bidart éducateur de pelote à Bardos, Mr Amine Bahi éducateur de Krav-maga, Mme Dijoud et Mr Dulucq éducateurs de rugby, qui ont transmis leur passion à nos jeunes débutants. Toute notre reconnaissance également aux parents accompagnateurs.

Spectacle de marionnettes

C'est avec grand plaisir que nous avons assisté au spectacle donné par la compagnie AZIKA dans le cadre des jours des marionnettes. Ce spectacle de qualité intitulé : "BARNE ILUNA" (*Le placard aux balais-El Cuarto Oscuro*) a su enthousiasmé les petits et les grands.

Merci à la municipalité pour nous avoir permis d'en profiter.

La semaine du goût

Semaine chargée pour la semaine du goût, en effet nos élèves, ont rendu visite au boulanger de Came, successivement sur deux matinées :

- première visite avec les cycles 1 et 2, nos jeunes apprentis ont découvert le plaisir de malaxer la pâte, de cuire leur petit pain, et de goûter ce dernier encore chaud et se régaler devant leurs exploits. Les étapes de la fabrication du pain par les élèves de cycle 3 :

1- le pétrissage ou frassage.

Le boulanger a versé 28 l d'eau dans le pétrin.

Ensuite il a ajouté la farine 40kg.

Le frassage consiste ensuite à mélanger l'eau et la farine pendant 10 mn. Puis rajouter la levure, la pâte fermentée : le levain il faut faire une pause de 20 minutes et après verser le sel et l'eau. On sort la pâte du pétrin, pour la mettre à pointer (*reposer*) dans la bassine. Nous avons appris que le bras du pétrin se nomme "la queue de cochon" !

2- Le pesage

La pâte est dans le bac, elle a gonflée. Nous avons pesé la pâte pour les baguettes : nous avons pris 6,3kg pour celles qui étaient prévues en journées et 10,3kg pour les pains.

3- La division.

Ensuite nous sommes allés vers une machine qui s'appelle le "diviseur" qui sert à partager la pâte en petits carrés qui s'appellent "pâtons". Le boulanger a aplati la pâte sur la machine, ensuite il a fermé le couvercle et a appuyé sur une manette pour faire les pâtons. Et après ça on les a déposés sur la balancelle ou autrement dit pose-pâtons.



4- Le façonnage.

Jean-Luc a pris les pâtons, les a allongés avec ses mains pour former les baguettes, puis il les a mis au repos sur un chariot avec de la toile de jute.

5- La cuisson.

Le boulanger nous a montré la lame, pour faire la signature à toutes les baguettes et pains. Après avoir posé les pains sur le chariot qui va au four, il les a entaillés et enfournés.

Puis il a rajouté de la buée, le four était à 380 degrés et les pains sont sortis 10-12 mn après, cuits c'est à dire ils avaient une couleur dorée. Tout à la fin avant de partir nous avons pris une photo souvenir avec le boulanger Jean-Luc.

Merci à Mr et Mme Marty pour leur accueil si chaleureux et leur disponibilité qui a permis à nos élèves de découvrir un métier artisanal exercé avec passion !

Jeudi 16 octobre

c'est dans le magnifique domaine du Musée de la Chalosse que nos élèves ont découvert dans le cadre de la semaine du goût diverses animations :

- pour les plus jeunes, le ramassage des légumes pour la préparation d'une délicieuse garbure aux manchons de canard.

- pour les plus âgés, la recette du Pastis traditionnel.

La journée s'est poursuivie par la visite de la maison de Maître, des métayers, les animaux du domaine !

Un cadre extraordinaire pour des enfants qui vivent en milieu agricole et qui ont reconnu une partie du patrimoine de leurs ancêtres dans l'équipement intérieur, les machines agricoles.... Une évolution qui est une belle manière de savourer le quotidien, notamment avec l'arrivée du courant !

Vendredi 17 octobre,

participation des CM au cross du collège. Après avoir retrouvé les anciens élèves et partagé quelques rires sous un soleil qui défie toute attente, même celle des organisateurs, nos participants se sont partagés pour les deux parcours proposés, le 900m, et le 1200m.

Après une course méritante, ovationnés par leurs amis, les enfants de CM1, CM2 ont été reçus au collège pour un goûter.

Belle participation de tous malgré la chaleur, un bon moment de partage !



• LOTO

Cette année notre loto aura lieu le samedi 22 novembre 2014 à la salle des fêtes de Came. De nombreux lots à gagner : week-end, bons d'achat, Thalasso, places de matchs, ... Nous vous y attendons nombreux !

• VENTE DES CALENDRIERS DE L'ÉCOLE

Le thème retenu cette année : Les Arts majeurs De l'architecture, aux arts visuels, en passant par le théâtre, la musique ou le cinéma.... vous aurez plaisir encore cette année à découvrir nos enfants dans ce nouvel univers. (Prix de vente : 5€ le calendrier)

• VENTE DE GÂTEAUX

Avis aux gourmands !... L'école Notre-Dame organise une vente de gâteaux le dimanche 7 décembre 2014 à l'occasion de la messe de Bidache.

■ Faisons Connaissance avec...

Les 2 souletins du conseil municipal : Jean-François Espel et Christian Coyos.

Après avoir usé les bancs du collège ensemble, après avoir foulées les terrains de rugby avec le SA Mauléonnais, les voici maintenant membres du conseil municipal de Came.



Présentation

JFE : Né en Mauléon en 1976, je suis titulaire de 2 BTS par alternance, "technologies végétales" et "commercial". Ce dernier m'a permis de travailler pour la société Comet implantée à Came en 2000.

Après deux années de location à l'école du Boscq, nous avons définitivement posé nos valises et fait bâtir sur cette commune.

Marié à Laetitia, nous avons aujourd'hui 2 petites camotes de 9 et 6 ans.

Je travaille depuis 12 ans en tant que responsable du silo de Pouillon pour la Coopérative Maïsadour.

CC : je suis originaire d'un petit village près de Mauléon qui s'appelle Aussurucq. J'ai 38 ans et suis marié à Ingrid. Nous avons deux 2 enfants et attendons le troisième pour début décembre.

Voilà bientôt 7 ans que nous nous sommes installés maison "Lou Prince", qui date de 1850 (*coup de cœur de ma femme !!!*).

Je travaille aujourd'hui dans une entreprise de bâtiment en tant que chef de chantier.

Les raisons de votre engagement :

JFE : Quand JFK a été élu en 1961 ; il s'est adressé aux américains en leurs disant : "ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais ce que vous pouvez faire pour lui".

Dans une échelle beaucoup plus modeste qu'est une commune, voilà dans ces propos, l'ADN de l'Alternative. C'est dans cet esprit que je me suis fondu dans cette équipe, avec comme objectif de travailler pour Came.

CC : L'envie de faire bouger les choses, d'être acteur dans l'évolution du village dans lequel mes enfants vont grandir.

Amener mes compétences, mon relationnel, mais surtout l'envie de travailler pour cette commune.

Action au sein du village :

JFE : Ma présence dans plusieurs commissions, me permet de mieux appréhender mon rôle de conseiller.

Globalement, ces 6 premiers mois nous ont permis de comprendre le fonctionnement de la commune et des institutions qui gravitent autour d'elle. Maintenant, à nous de nous appuyer sur celles ci pour entamer les projets annoncés sur notre profession de foi, et les mener à leur terme.

CC : L'envie de rassembler, être force de proposition et amener mes compétences au sein du conseil afin de prendre les bonnes décisions.

Les vœux :

CC : Je souhaite

- que le développement économique du village ressemble au développement démographique actuel

- que l'esprit d'entraide qu'a connu le village lors des intempéries de juillet, perdure dans l'avenir.

JFE : Pas mieux !!!!

Lou Couralin
Lo Couralin

Retrouvez également toutes les infos concernant la commune de Came sur notre site www.mairie-came.fr.

Les articles publiés dans le présent numéro vous sont restitués dans la forme rédactionnelle de leurs auteurs.

Vous souhaitez recevoir Lou Couralin

par courriel en plus du format papier, alors envoyez-nous votre adresse sur : loucouralin@orange.fr

Lou Couralin N° 38 sortira début janvier.

Merci de nous faire parvenir vos articles avant le **lundi 15 décembre**.

■ Sports

BIDACHE SPORT NATATION

Natation Estivale – Notre petit village de Came compte un nouveau champion de France

A l'époque où pratiquement tous les clubs sportifs sont en vacances, il en est un qui ouvre ses portes, c'est le club de Bidache Sport Natation. Il est fier de compter dans ses 50 membres 18 jeunes camots.

Thomas Landarabilco a été sélectionné avec l'équipe d'Aquitaine pour participer à la Coupe de France des Régions se déroulant à Hasparren le dernier week-end d'août. L'équipe a terminé à la première place devenant ainsi championne de France de natation estivale. Thomas a largement contribué à cette réussite en remportant le 100m nage libre (*crawl*) en 59 secondes et 06 centièmes, en gagnant le relais et en terminant 3^{ème} du 50 m nage libre.

Onze autres nageurs ont participé au Challenge du Pays Basque. Ce challenge se déroule sur 4 après-midi à Cambo, Hasparren, Saint Jean Pied de Port et Mauléon.

Cinq nageurs ont participé aux championnats départementaux à Bidache et à Serres-Castets. Elise Sallaberry et Thomas ont été sélectionnés pour les Aquitaines et ont brillamment défendus les couleurs du club en obtenant 2 et 3 médailles.

Un grand bravo à notre Champion de France et félicitations à tous ces jeunes nageurs qui passent des vacances très sportives.

Françoise Lard - secrétaire

HORNETS

Depuis Février 2012, le football américain a investi le terrain de CAME.

Les Hornets ont déjà un beau palmarès pour une équipe composé pour la plupart de jeunes n'ayant jamais joué au football américain. Champion du championnat régional Aquitaine dès la première année, ce qui leur a permis d'accéder en Division 3 .

Pour leur deuxième année d'existence, nos fiers Hornets ont réussi à se maintenir à ce niveau du championnat.

Mais cette année, "remontés à bloc", nos Hornets ont de l'ambition. De plus une équipe cadets est aussi engagé sur un championnat, la relève est donc assurée.

Venez nombreux soutenir cette belle équipe soudée des Hornets au stade quartier Prigaila, nous vous proposons lors des matchs à domicile restauration rapide et buvette.

Prochains matchs à domicile : Le dimanche 7 Décembre 2014 coup d'envoi 14h.



LES DATES À RETENIR

- 11 Novembre / Messe commémoration Guiche / CATM
- 15 Novembre / Refêtes / Comité des Fêtes
- 16 Novembre / Ventes de gâteaux / APE École Publique
- 20 Novembre / Réunion Publique
- 22 Novembre / Loto / APEL Notre Dame
- 29 Novembre / Ste Cécile / Lous Hardits
- 5 Décembre / Journée CATM / Sames 10h30
- 5 et 6 Décembre / Téléthon
- 7 Décembre / Match de foot / US Hornets
- 7 Décembre / Ventes de gâteaux / APEL Notre Dame
- 14 Décembre / Marché Noël / Boulangerie